



DATE DE PUBLICATION : 18/02/2019

**MISE EN CONCURRENCE
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
EXPLOITATION DU COMPLEXE SPORTIF – TRINQUET PLANTIER
GUYNEMER**

La Commune d'Oloron Ste-Marie est propriétaire de l'équipement Trinquet Plantier Guynemer (allée du Fronton) et lance une consultation afin de sélectionner un nouvel exploitant pour lui en confier la gestion par voie d'une convention d'occupation du domaine public.

Procédure : La présente mise en concurrence ne relève pas de la réglementation applicable aux procédures de marchés publics. Il s'agit d'une procédure de sélection préalable conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

Durée : La convention est conclue pour une durée initiale de 1 an à compter de sa date de notification à l'occupant, reconductible tacitement dans la limite de 5 années.

Date limite de réception des offres : 20 mars 2019 à 12 heures.

Le règlement de mise en concurrence sera envoyé, sur demande uniquement adressée par écrit aux coordonnées suivantes :

Direction Générale des Services
2 place Georges Clemenceau
CS 30 138
64404 Oloron Ste-Marie Cedex

05.59.39.99.04.
dgs@oloron-ste-marie.fr